

**FAi - AR**

Formation supérieure d'art

en espace public

**Élaborer la dramaturgie  
de son projet pour  
l'espace public**

# Dossier pédagogique 2023

# Sommaire

<b>Le stage</b>	<b>3</b>
<b>Profil des stagiaires</b>	<b>4</b>
À qui est destiné de stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
<b>Pédagogie du stage</b>	<b>5</b>
Objectifs	
Compétences visées	
Déroulé des contenus pédagogiques	
<b>Programme prévisionnel</b>	<b>6</b>
<b>Modalités d'acquisition des compétences</b>	<b>7</b>
Évaluation et appréciation des résultats	
Suivi de l'assiduité et exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Accessibilité / handicap	
<b>Formatrice</b>	<b>8</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>9</b>
Financement	
Inscription	
Difficultés et réclamations	
Contatez-nous	
<b>La FAI-AR</b>	<b>10</b>

# Le stage

Une formation qui combine enseignement présentiel et à distance, individuel et collectif, pour accompagner la construction dramaturgique d'un projet en phase d'écriture.

Ce stage s'adresse aux artistes qui portent un projet pour l'espace public, et qui souhaitent enrichir leur propos artistique par sa pratique dramaturgique.

La dramaturgie s'intéresse à la question du sens et de sa lisibilité, à la question de la structure de l'œuvre et aux conditions de sa réception. Elle articule sa réflexion avec celle issue de la philosophie de l'art. Elle questionne le contexte, notamment celui de l'espace public, et sa résonance avec l'œuvre qu'il accueille.

Comment se construit le sens ? Qu'est-ce qu'un effet esthétique et de quoi naît-il ? Peut-on anticiper la réception du/de la spectateur-ricer ? Les questions dramaturgiques essentielles seront posées à partir des projets des stagiaires, afin d'en dégager les outils permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives de sens et de forme.

<b>DATES</b>	Du 13 au 17 février 2023
<b>DURÉE</b>	42 heures répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 heures de cours à distance,</li><li>• 35 heures (5 jours) de cours en présentiel,</li><li>• 4 heures de suivi individuel post-formation.</li></ul>
<b>LIEU</b>	FAI-AR et Cité des arts de la rue 225 avenue Ibrahim Ali 13015 Marseille
<b>TARIF</b>	1 260 euros TTC
<b>INSCRIPTION</b>	Jusqu'au 30 janvier 2023 <i>Attention, dépôt des dossiers AFDAS un mois svant la date de début du stage</i>
<b>FORMATRICE</b>	Marie REVERDY, dramaturge

# Profil des stagiaires

## A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des artistes de diverses disciplines porteur·euse·s d'un projet de création en phase d'écriture et destiné à l'espace public.

Il est nécessaire d'avoir dépasser le stade d'exploration d'une thématique : les intentions dramaturgiques et esthétiques doivent être esquissées. Il est recommandé que la participation à ce stage intervienne à une étape où l'écriture du projet admet des évolutions dramaturgiques afin que les orientations de la formation soient réalisables.

## Quels sont les prérequis ?

- être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle,
- être au début du processus d'écriture d'un projet pour l'espace public.

## Effectif

6 projets maximum seront accompagnés.

Chaque projet peut-être représenté par deux personnes.

Il est donc possible et encouragé de participer à ce stage en binôme.

## Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : [accessibilite@faiar.org](mailto:accessibilite@faiar.org).

# Pédagogie du stage

## Objectifs

- acquérir des bases solides pour la conception dramaturgique d'un projet de création,
- comprendre l'influence du lieu sur le sens de l'œuvre en espace public,
- approfondir l'expression de ses intentions artistiques,
- élaborer la trame dramaturgique d'un projet en début de création.

## Compétences visées

- savoir construire la trame dramaturgique d'un projet de création,
- savoir définir les intentions esthétiques du projet,
- savoir repérer la nature des signes qui composent le projet,
- être capable de repérer les éléments de sens présents dans l'espace public,
- savoir appréhender les valeurs symboliques d'un lieu,
- comprendre et savoir manipuler les influences réciproques de la proposition et du lieu,
- savoir s'exprimer sur un projet en cours d'écriture,
- savoir établir un plan de travail dramaturgique pour mener à bien la réalisation du projet.

## Déroulé des contenus pédagogique

# 1

## Se familiariser avec les diverses notions

La formation commence par le suivi individuel d'une leçon extraite du MOOC Create in public space proposant une première approche des notions clés de la dramaturgie et des éléments spécifiques à prendre en compte lorsqu'on cherche à la travailler dans l'espace public.

# 2

## Les rendre applicables

Le programme se poursuit par une semaine de travail collectif avec la formatrice et les autres stagiaires au cours de laquelle il s'agit de :

- commencer par une auto-évaluation par chaque stagiaire, de ses compétences au regard des objectifs de la formation,
- développer la dramaturgie du projet personnel que l'on utilise comme base de travail,
- dégager les méthodes et axes de travail transversaux applicables à toute démarche de création en espace public.

# 3

## Vérifier et valider leur activation

Enfin, le programme prévoit un tutorat personnalisé post formation : chaque stagiaire (ou binôme) bénéficie de la possibilité d'échanger avec la formatrice à diverses étapes de développement du projet dans les six mois suivant la semaine en présentiel (jusqu'à trois rendez-vous à distance d'une heure et demie).

# Programme prévisionnel

Semaine de formation en présentiel

Du 13 au 17 février 2023

Horaires de travail : 9h30-13h / 14h-17h30

## Lundi 13 février

### *Matinée :*

- Accueil à partir de 9h,
- présentation de chaque stagiaire dans son identité artistique,
- présentation et reformulation des projets,

### *Après-midi :*

- Retours sur les projets : identifier les enjeux de recherche et de sens.

## Mardi 14 février

### *Matinée :*

- Précisions des enjeux dramaturgiques du médium espace-public.

### *Après-midi :*

- Application à chaque projet et présentation orale de cette étape de travail,
- bilan sur les grandes lignes théoriques que recouvre la notion de médium.

## Mercredi 15 février

### *Matinée :*

- Précisions des enjeux esthétiques de chaque projet à partir des notions abordées en amont de la formation dans le cadre de la leçon numérique suivie individuellement,
- début des entretiens individualisés.

### *Après-midi :*

- Entretien individualisé pour préciser les enjeux artistiques (esthétiques et dramaturgiques).

## Jeudi 16 février

### *Matinée :*

- Présentation orale des stagiaires sur les enjeux esthétiques et dramaturgiques de leur projet,
- expression, reformulation et synthèse des outils dramaturgiques pertinents pour l'ensemble du groupe.

### *Après-midi :*

- Temps d'échanges collectif et individualisé autour du « dossiers artistique ».

## Vendredi 17 février

### *Matinée :*

- Retour sur l'évolution de chaque projet et réponses individualisées,
- finalisation de l'écriture.

### *Après-midi :*

- Bilan de la formation et planification des étapes suivantes d'accompagnement individuel.

# Modalité d'acquisition des compétences

## Acquisition des compétences grâce à :

- un module d'enseignement, extrait du MOOC Create in public space, dispensé à distance pour acquérir les principes théoriques de la dramaturgie en espace public,
- une semaine de formation en présentiel autour des projets personnels des stagiaires,
- un suivi individualisé après la formation.

## Évaluation et appréciation des résultats

Le programme prévoit plusieurs exercices d'expression orale autour de la présentation des projets de création à diverses étapes de la formation. Ces exercices, ainsi que rédaction et la présentation d'une note d'intention constituent la base d'évaluation et d'appréciation des résultats.

Un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints en fin de formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

## Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par la formatrice permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

- pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation, accès à Internet ,
- accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau,
- technique : salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs, espace adapté aux entretiens individuels, espaces collectifs pour la restauration et la détente,
- encadrement : 1 formatrice, 1 responsable pédagogique, 1 chargée de production.

# Formatrice



## **Marie REVERDY**

### *Dramaturge*

Formée à la philosophie et titulaire d'un doctorat en études théâtrales, Marie Reverdy est dramaturge pour plusieurs compagnies de danse et de théâtre, en salle ou en espace public. Elle enseigne la dramaturgie au Conservatoire, à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier ainsi qu'à l'Université Paul Valéry Montpellier 3.

Critique, elle a écrit pour la revue Offshore et pour la revue Mouvement et vient de fonder la toute jeune revue SpinticA.



# Informations pratiques

<b>DATES</b>	Du 13 au 17 février 2023
<b>LIEU</b>	FAI-AR et Cité des arts de la rue 225 avenue Ibrahim Ali 13015 Marseille

**COÛT DU STAGE** 1 260 € TTC

## Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres OPCO), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au stagiaire.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifier les possibilités de financement,
- retirer auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituer et déposer la demande en veillant à respecter les délais. *Les dépôts de dossiers auprès de l'AFDAS doivent se faire maximum un mois avant la date de début du stage.*

## Inscription

Inscription en ligne jusqu'au 30 janvier 2023 (16/01 pour les dossiers AFDAS) sur [www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue)

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé la participation du/de la stagiaire,
- l'accord de prise en charge et le devis de formation signé a été communiqué à la FAI-AR.

## Difficultés et réclamation

Si le/la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il/elle pourra solliciter la l'assistante à la coordination pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Charlotte Mouchette - [charlotte.mouchette@faiar.org](mailto:charlotte.mouchette@faiar.org)

## Contactez-nous

### Équipe formation continue

Adil Afkir | suivi et accompagnement administratif des stagiaires

Léa Malhouitre | chargée de production

Charlotte Mouchette | assistante à la coordination pédagogique

**Mail** : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

**Téléphone** : +33 (0)4 91 69 74 67

**Adresse** : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

**Site web** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

# La FAI-AR

## Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ice-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

## Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

**Qualiopi**   
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Soutenu  
par



VILLE DE  
MARSEILLE

(Aix-Marseille  
université

